



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0734 du 20/08/2019

Arrêté du 14 août 2019

ARRETE PORTANT MUTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mutation d'un administrateur des Finances publiques adjoint.

Date d'application : 01/09/2019

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT . 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ
portant mutation d'un administrateur des Finances publiques adjoint
au titre de l'année 2019

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques, notamment l'article 16 ;

Vu l'avis émis par la Commission administrative paritaire nationale n° 2 de la Direction générale des Finances publiques dans sa séance du 11 avril 2019 ;

Vu la demande de l'intéressé.

ARRÊTE :**Article premier**

M. Patrick FAVARETTO, administrateur des Finances publiques adjoint, est affecté comme indiqué au tableau ci-après :

N° DGFIP	CIV.	PRENOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION	NOUVELLE AFFECTATION	DATE D'EFFET
815313	M.	PATRICK	FAVARETTO	SERVICES CENTRAUX – BUREAU RH-1B	SERVICES CENTRAUX – BUREAU CL-1C	01/09/2019

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 14 AOÛT 2019

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES
ADJOINT AU CHEF DU BUREAU RH-1B,

CHARLES RAVET